

CALENDRIER PREVISIONNEL - FORMATIONS INTER 2025

CACES® / AIPR	SEMESTRE 2					
	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
R482 – ENGINS DE CHANTIER Catégories : A - B1 - C1 - F - G	- Du 07 au 11 - Du 15 au 17	- Du 4 au 8 - Du 25 au 29	- Du 8 au 12 - Du 22 au 24	- Du 06 au 10 - Du 22 au 24	Du 03 au 07	Du 01 au 05
R489 – CHARIOTS DE MANUTENTION Catégories : 1A - 3 - 5	- Du 01 au 03 - Du 23 au 25	- Du 11 au 13 - Du 27 au 29	- Du 09 au 11 - Du 24 au 26 - Du 29/09 au 01/10	Du 28 au 30	- Du 04 au 06 - Du 17 au 19	Du 03 au 05
R485 – GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT Catégories : 1 - 2	Le 01 et 03	-	- Le 9 et 11 - Le 29/09 et 01/10	Du 15 au 16	-	-
R486A – PEMP Catégories : A - B	Du 21 au 23	Du 5 au 7	- Du 08 au 10 - Du 15 au 17 - Du 29 au 01/10	- Du 07 au 09 - Du 27 au 29	- Du 12 au 14 - Du 25 au 27	Du 16 au 18
R484 – PONTS ROULANTS ET PORTIQUES Catégorie : 1	Du 23 au 24	-	- Du 04 au 05 - Du 22 au 23	Du 20 au 21	Du 13 au 14	Du 08 au 09
R490 – GRUES DE CHARGEMENT Poste fixe / télécommande	Du 09 au 11	-	Du 22 au 24	Du 15 au 17	Du 26 au 28	Du 09 au 11
AIPR Opérateur - Concepteur - Encadrant	Le 03	-	Le 04	Le 10	Le 20	Le 9
PASI BTP® PAsseport Sécurité Intérimaire	Du 07 au 08	Du 21 au 22	- Du 04 au 05 - Du 08 au 09 - Du 29 au 30	Du 27 au 28	- Du 06 au 07 - Du 17 au 18	Du 11 au 12

EN INTRA UNIQUEMENT :

- CACES® R482 ENGINS DE CHANTIER Cat. C2 - D - E
- CACES® R489 CHARIOTS DE MANUTENTION Cat.4
- Attestation de compétences R487 GRUES A TOUR GMA-GMR / GME



CALENDRIER PREVISIONNEL - FORMATIONS INTER 2026

CACES® / AIPR	SEMESTRE 1					
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
R482 – ENGINS DE CHANTIER Catégories : A - B1 - C1 - F - G	▪ Du 12 au 16 ▪ Du 19 au 21 ▪ Du 26 au 28	▪ Du 09 au 13 ▪ Du 23 au 27	▪ Du 09 au 13 ▪ Du 18 au 20 ▪ Du 30 au 04/04	▪ Du 07 au 09 ▪ Du 20 au 24	▪ Du 04 au 06 ▪ Du 18 au 22	▪ Du 08 au 12 ▪ Du 22 au 24
R489 – CHARIOTS DE MANUTENTION Catégories : 1A - 3 - 5	• Du 12 au 14 • Du 15 au 16 • Du 28 au 30	▪ Du 02 au 04 ▪ Du 05 au 06 ▪ Du 11 au 13 ▪ Du 16 au 18	▪ Du 02 au 04 ▪ Du 05 au 06 ▪ Du 17 au 19	▪ Du 13 au 15	▪ Du 04 au 06 ▪ Du 20 au 22	▪ Du 01 au 03 ▪ Du 16 au 18 ▪ Du 29 au 01/07
R485 – GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT Catégories : 1 - 2	-	▪ Du 05 au 06	▪ Du 05 au 06	▪ Le 10 et 13	▪ Le 20 et 22	-
R486A – PEMP Catégories : A - B	▪ Du 05 au 07 ▪ Du 08 au 09 ▪ Du 13 au 15 ▪ Du 21 au 23 ▪ Du 28 au 30	▪ Du 04 au 06 ▪ Du 09 au 11 ▪ Du 17 au 19 ▪ Du 24 au 26	▪ Du 03 au 05 ▪ Du 09 au 11 ▪ Du 16 au 18 ▪ Du 23 au 25	▪ Du 08 au 10 ▪ Du 20 au 22	▪ Du 04 au 06 ▪ Du 11 au 13 ▪ Du 26 au 28	▪ Du 01 au 03 ▪ Du 15 au 17 ▪ Du 29 au 01/07
R484 – PONTS ROULANTS ET PORTIQUES Catégorie : 1	▪ Du 07 au 08 ▪ Du 26 au 27	▪ Du 09 au 10 ▪ Du 23 au 24	▪ Du 09 au 10 ▪ Du 25 au 26	▪ Du 07 au 08 ▪ Du 17 au 20	▪ Du 11 au 12	▪ Du 04 au 05 ▪ Du 22 au 23
R490 – GRUES DE CHARGEMENT Poste fixe / télécommande	▪ Du 27 au 29	▪ Du 03 au 05	▪ Du 10 au 12 ▪ Du 23 au 25	▪ Du 13 au 14 ▪ Du 27 au 29	▪ Du 19 au 21	▪ Du 15 au 17
AIPR Opérateur - Concepteur - Encadrant	▪ Le 09 ▪ Le 22	▪ Le 12 ▪ Le 18	▪ Le 12	▪ Le 21 ▪ Le 30	-	▪ Le 18
PASI BTP® PAsseport Sécurité Intérimaire	▪ Du 05 au 06 ▪ Du 15 au 16	▪ Du 05 au 06 ▪ Du 23 au 24	▪ Du 05 au 06 ▪ Du 23 au 24	▪ Du 27 au 28	▪ Du 04 au 05 ▪ Du 11 au 12	▪ Du 04 au 05 ▪ Du 25 au 26

EN INTRA UNIQUEMENT :

- CACES® R482 ENGINS DE CHANTIER Cat. C2 - D - E
- CACES® R489 CHARIOTS DE MANUTENTION Cat.4
- Attestation de compétences R487 GRUES A TOUR GMA-GMR / GME



CALENDRIER PREVISIONNEL - FORMATIONS INTER 2025

PREVENTION DES RISQUES	SEMESTRE 2					
	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
HABILITATION ELECTRIQUE Opérations non-électriques <i>Non électricien en Basse Tension</i> B0 - H0(V)	-	-	- Le 08 - Le 22	Le 20	Le 24	Le 11
HABILITATION ELECTRIQUE Opérations électriques simples <i>Non électricien en Basse Tension</i> BS - BE Manœuvre	-	-	- Du 08 au 09 - Du 22 au 23	Du 20 au 21	Du 24 au 25	Du 11 au 12
HABILITATION ELECTRIQUE Travaux électriques. maintenance. dépannage <i>Electricien en Basse Tension</i> B1(V) - B2(V) - BC - BR	Du 02 au 04	-	Du 01 au 03	Du 06 au 08	Du 17 au 19	Du 01 au 03
HABILITATION ELECTRIQUE Travaux électriques. maintenance. dépannage <i>Electricien en Basse et Haute Tension</i> B1(V) - B2(V) - BC - BR - H1(V) - H2(V) - HC	-	-	Du 01 au 04	-	Du 17 au 20	-
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL Formation initiale	Du 07 au 08	-	Du 15 au 16	Du 15 au 16	Du 17 au 18	Du 8 au 9
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL Maintien et actualisation des compétences	Le 09	-	Le 17	Le 17	Le 19	Le 10
TRAVAIL EN HAUTEUR Prévention des risques de chute	-	-	Le 24	Le 27	Le 25	Le 9
			Le 25	Le 28	Le 26	Le 10



CALENDRIER PREVISIONNEL - FORMATIONS INTER 2026

		SEMESTRE 1					
PREVENTION DES RISQUES		JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
HABILITATION ELECTRIQUE Opérations non-électriques <i>Non électricien en Basse Tension</i> B0 - H0(V) – INITIAL & RECYCLAGE (1J)		- Le 12 - Le 29	- Le 09 - Le 26	- Le 09 - Le 30	- Le 23 - Le 27	- Le 18 - Le 28	- Le 08 - Le 29
HABILITATION ELECTRIQUE Opérations électriques simples <i>Non électricien en Basse Tension</i> BS - BE Manœuvre	INITIAL (2J)	Du 12 au 13	Du 09 au 10	Du 09 au 10	Du 27 au 28	Du 18 au 19	Du 08 au 09
	RECYCL. (1,5J)	Du 29 au 30	Du 26 au 27	Du 30 au 31	Du 23 au 24	Du 28 au 29	Du 29 au 30
HABILITATION ELECTRIQUE Travaux électriques. maintenance. dépannage <i>Electricien en Basse Tension</i> B1(V) - B2(V) - BC - BR	INITIAL (3j)	Du 26 au 28	Du 23 au 25	Du 23 au 25	Du 20 au 22	Du 11 au 13	Du 22 au 24
	RECYCL. (1,5J)	Du 14 au 15	Du 11 au 12	Du 16 au 17	Le 29 au 30	Du 20 au 21	Du 10 au 11
HABILITATION ELECTRIQUE Travaux électriques. maintenance. Dépannage – INITIAL (4J) & RECYCLAGE (2J) <i>Electricien en Basse et Haute Tension</i> B1(V) - B2(V) - BC - BR - H1(V) - H2(V) – HC		-	-	Du 23 au 26	-	-	Du 22 au 25
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL <i>*MAC : Maintien et Actualisation des Compétences (Recyclage)</i>	INITIAL	- Du 05 au 06 - Du 12 au 13 - Du 21 au 22 - Du 28 au 29	- Du 02 au 03 - Du 11 au 12 - Du 23 au 24	- Du 02 au 03 - Du 18 au 19 - Du 25 au 26	- Du 01 au 02 - Du 13 au 14 - Du 22 au 23	Du 04 au 05	- Du 01 au 02 - Du 15 au 16 - Du 24 au 25
	MAC*	- Le 07 - Le 14 - Le 23 - Le 30	- Le 04 - Le 13 - Le 25	- Le 04 - Le 20 - Le 27	- Le 03 - Le 15 - Le 24	- Le 06 - Le 21	- Le 03 - Le 17 - Le 26
PREVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR		Le 13	- Le 18 - Le 19	- Le 12 - Le 13	Le 03	- Le 05 - Le 07	- Le 10 - Le 11

